

document de travail

Novembre 2007 | **51**

Transferts et déséquilibres macroéconomiques des économies ultramarines

Philippe Jean-Pierre (philippe.jean-pierre@univ-reunion.fr),
université de la Réunion

Contact : Valérie Reboud (reboudv@afd.fr),
département de la Recherche, AFD



Département de la Recherche

Agence Française de Développement 5 rue Roland Barthes
Direction de la Stratégie 75012 Paris - France
Département de la Recherche www.afd.fr

Avertissement

Ce texte correspond à l'intervention de Philippe Jean-Pierre lors de la conférence organisée par l'Agence Française de Développement, avec ses partenaires CEROM, le 26 juin 2007 à Paris (maison de la Chimie) sur le thème : « Economies d'outre-mer : s'ouvrir, pour soutenir la croissance ? ».

L'Agence Française de Développement renouvelle ses sincères remerciements à l'auteur ainsi qu'à l'ensemble des intervenants et participants qui ont assuré le succès de cette conférence.

Les analyses et points de vue présentés dans cet article ne sont néanmoins attribuables qu'à son auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence Française de Développement.

Cet événement a donné lieu à d'autres publications de l'AFD :

- « Economies d'outre-mer : s'ouvrir, pour soutenir la croissance ? », synthèse des débats de la conférence du 26 juin 2007 ;
- « Eloignement, insularité et compétitivité », Bernard Poirine, Document de travail n°52 ;
- « Pourquoi s'ouvrir ? Contraintes et perspectives pour les économies ultramarines », Jean-Michel Salmon, Document de travail n°53 ;
- "Regional Trade Agreements and Developing Countries: The Case of the Independent Pacific Island States", Robert Scollay, Working Paper n°54.

Ces publications sont consultables sur le site de l'AFD : <http://www.afd.fr>

Directeur de la publication : Jean-Michel SEVERINO

Directeur de la rédaction : Robert PECCOUD

ISSN : 1954-3131

Dépôt légal : décembre 2007

Mise en page : Vif Argent

Economies d'outre-mer : s'ouvrir, pour soutenir la croissance ?

26 juin 2007

Paris, maison de la Chimie

Programme de la conférence

Introduction : Jean-Michel Debrat (AFD) et Pierre Brunhes (ministère de l'Outre-mer)

Matinée : Collectivités d'outre-mer : quel rattrapage ?

Session 1. Trajectoires de croissance comparées des économies d'outre-mer

Président de session : Alain Vienney (directeur général, IEDOM-IEOM)

« Economies d'outre-mer : le chemin parcouru », Jean-David Naudet (AFD)

« Créations d'emploi, chômage et qualifications : la difficile équation à résoudre pour les DOM », Vincent Hecquet (INSEE DIRAG) et Claude Parain (INSEE Réunion)

« Croissance comparée des régions ultrapériphériques : le développement de Madère, des Açores et des Canaries », Olivier Sudrie (maître de conférences, université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)

Débat

Session 2. Quels relais pour une croissance soutenable dans les économies ultramarines ?

Président de session : Jean Gaillard (INSEE Réunion)

« Transferts et déséquilibres macroéconomiques des économies ultramarines », Philippe Jean-Pierre (Professeur, université de la Réunion, CERESUR)

« Innover pour s'ouvrir : l'exemple de la Réunion », Guy Dupont (Agence de développement de la Réunion)

Débat

Après-midi : L'insertion des économies insulaires dans le marché mondial

Session 3. Quelles politiques d'ouverture pour les économies insulaires ?

Président de session : Jacques Wunenburger (Commission européenne, direction générale du Commerce)

« Pourquoi s'ouvrir ? Contraintes et perspectives pour les économies ultramarines », Jean-Michel Salmon (maître de conférences, université Antilles-Guyane)

« Les défis de la mise en place de zones de libre-échange dans le Pacifique », Robert Scollay (Associate Professor and Director of APEC Study Centre, the University of Auckland Business School)

« Eloignement, insularité et compétitivité », Bernard Poirine (maître de conférences, université de la Polynésie française)

Débat

Session 4. Quels avantages comparatifs pour les économies ultramarines ?

Président de session : Fred Célimène (professeur à l'université Antilles-Guyane)

« Transport aérien et tourisme : un enjeu pour Tahiti », Christian Vernaudo (président-directeur général d'Air Tahiti)

« Les enjeux environnementaux de l'exploitation du nickel en Nouvelle-Calédonie », Pierre Alla (directeur général de la SLN)

« Valoriser la biodiversité dans l'outre-mer », Jean-Philippe Palasi (UICN)

Débat

Synthèse de la journée : Pierre Jacquet, chef économiste de l'AFD

Le partenariat CEROM

Collectivités françaises bien à part, les économies d'outre-mer sont façonnées par leurs particularités géographiques, historiques et politiques. Leurs dynamiques de croissance présentent ainsi la spécificité d'être influencées par une métropole éloignée de leur environnement géographique.

Par ailleurs, ces départements et territoires disposent d'informations plus riches que les collectivités de métropole (comptes économiques régionaux, enquêtes de conjoncture, données douanières...). Les exploiter permet de comprendre la spécificité de ces économies ultramarines et son influence sur leurs mécanismes économiques. Encore fallait-il comprendre cet enjeu. Le projet CEROM a relevé ce défi.

En 2003, sept institutions – l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Institut d'émission d'outre-mer (IEOM), l'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM), l'Institut de la statistique de Polynésie française (ISPF), le Service du plan et de la prévision économique de Polynésie française (SPPE) et l'Institut de la statistique et des études économiques de Nouvelle-Calédonie (ISEE) – engagent une coopération sous la dénomination CEROM (Comptes économiques rapides de l'outre-mer).

Cette collaboration revêt trois objectifs principaux : établir l'année en cours des données macroéconomiques sur l'année précédente à l'aide de modèles économiques issus de la comptabilité nationale (« comptes rapides » en N de l'année N-1) ; améliorer, par l'échange de nos pratiques méthodologiques, la production statistique dans les économies ultramarines ; et publier des analyses macroéconomiques ou thématiques sur les économies ultramarines.

Pour davantage d'informations sur le partenariat CEROM : <http://www.cerom-outremer.org>

Sommaire

	Introduction	7
1.	Les transferts : une source de développement	9
1.1.	L'effet dépense : un choc de demande permanent	9
1.2.	L'effet accumulation : un choc d'offre favorable aux facteurs de croissance	11
2.	Les transferts : un frein au développement durable ?	13
2.1.	Un scepticisme fondé par la littérature	13
2.2.	Les transferts : une source de distorsions pour les économies insulaires	15
3.	Les transferts : une source de développement réelle mais risquée	22
4.	Les transferts : outils au service d'une nouvelle stratégie de développement fondée sur l'ouverture et l'innovation	25
	Conclusion	28
	Bibliographie	30

Introduction

Les économies ultramarines françaises départementales ont connu une véritable métamorphose depuis leur accès au statut de département français en 1946. Cette transformation, opérée à un rythme soutenu et accéléré, les a fait passer en 60 ans d'une situation d'économies pauvres à celles de vitrines de l'Europe dans leurs régions respectives.

Cette transition est avant tout le fruit d'une politique régionale de développement, française et européenne, s'appuyant sur des transferts publics et ayant permis de doter ces économies en de nombreux facteurs (infrastructures publiques, capital humain, équipements sanitaires, institutions...) indispensables à leur décollage puis à leur croissance.

Cette stratégie de développement n'est pas propre aux départements d'outre-mer français. De nombreuses politiques de développement s'appuient en effet sur l'envoi de transferts financiers non soumis à une contrainte de remboursement. Ces derniers sont destinés le plus souvent à soutenir les composantes de la demande ou à faciliter l'accumulation des facteurs favorables à la croissance des économies bénéficiaires. Ces objectifs sont ainsi clairement présents au sein de la politique régionale mise en place par exemple par l'Union européenne. Pour cette dernière, ces sommes délivrées aux régions les plus démunies de l'Union ne doivent pas être considérées comme de simples transferts de revenus mais, au contraire, comme des investissements permettant aux économies en difficulté de renforcer leur structure économique et leur compétitivité.

Cette transformation a aussi beaucoup bénéficié de la stabilité socio-institutionnelle dont ont profité globalement ces économies depuis 60 ans. La stabilité politique et juridique est effectivement l'un des facteurs indispensables au décollage et à la soutenabilité de la croissance économique. Dès lors, le cadre institutionnel, français et européen, stable et suffisamment souple pour prendre en compte les

spécificités locales et l'environnement monétaire lié à des monnaies de confiance, le franc puis l'euro, ont favorisé la dynamique de croissance des économies insulaires concernées.

Cependant malgré ces succès, manifestes en termes matériels et de niveau de vie moyen, les départements d'outre-mer sont aujourd'hui confrontés à plusieurs interrogations. En premier lieu, les transferts financiers nationaux et européens importants qui ont soutenu la dynamique de croissance pourraient voir leur évolution être ralentie. En deuxième lieu, la stratégie d'import-substitution qui a soutenu une grande part du développement industriel et commercial durant les 20 dernières années a aujourd'hui atteint ses limites : le marché intérieur sera très vite saturé. En dernier lieu, la modification de nombreux accords préférentiels et la nécessité accrue de faire face à la mondialisation imposent à ces régions ultrapériphériques une gestion plus réfléchie et efficace de sa stratégie d'ouverture sur les différentes zones économiques régionales, européenne et mondiale.

Plusieurs questions apparaissent alors : les transferts qui ont assuré la première partie du développement des économies ultramarines constituent-ils toujours l'arme absolue de la croissance durable de ces îles ? La situation actuelle basée sur une attente croissante de transferts est-elle soutenable ? Les transferts, s'ils possèdent de nombreux effets vertueux, ne provoquent-ils pas aussi des distorsions sur le fonctionnement de l'économie ? De plus, une politique d'aide lorsqu'elle s'installe dans la durée ne conduit-elle pas à un comportement d'addiction ?

Ces questions sont fondées sur un contexte qui pourrait présager d'une baisse de la croissance réelle des transferts financiers. Cette diminution attendue peut être justifiée de plusieurs manières : d'une part, la croissance de ces

transferts reposait en partie sur le rattrapage de nombreuses prestations sociales et autres rémunérations (le smic par exemple). Or, ce rattrapage est aujourd'hui presque totalement achevé. D'autre part, ces dynamiques se fondaient aussi sur une croissance démographique soutenue. Mais les prévisions montrent que les DOM devraient voir leur transition démographique réalisée vers le milieu de la décennie 2020. Enfin, la période en cours est davantage caractérisée par une tendance à la raréfaction des ressources publiques étant donné les contraintes financières qui pèsent sur les États européens. Dès lors, dans une perspective où les transferts publics ne devraient plus connaître une croissance aussi vertigineuse que par le passé, grande est aussi la nécessité de vouloir aujourd'hui encore plus qu'hier rechercher à optimiser l'utilisation des mannes financières injectées dans les économies ultramarines.

Répondre à l'ensemble de ces questions est le but de ce travail. Il s'agit effectivement d'examiner, à travers une revue de plusieurs contributions, les impacts d'une politique de transferts publics sans contrepartie sur une petite économie insulaire. Bien sûr, il convient d'abord d'appréhender ce qu'on entend par transferts publics.

En fait, ces flux financiers – ces transferts – sont dans certains cas automatiques : ils correspondent alors à l'application « normale » du statut départemental. Ils peuvent être aussi spécifiques : il s'agit dans ce cas de mesures destinées le plus souvent à compenser un handicap, à combler un retard par rapport à la situation métropolitaine et cela s'inscrit dans le cadre d'une politique volontariste de rattrapage. Le passé d'ancienne colonie sucrière, la petite taille, l'éloignement, l'isolement et la vigueur de la croissance démographique sont les justificatifs les plus évidents de ces mesures spécifiques souvent plus favorables que celles appliquées aux départements métropolitains.

Il faut préciser que ces transferts financiers publics métropolitains¹ correspondent à des entrées (dépenses de fonctionnement et d'investissement des administrations centrales, subventions et prestations sociales) mais aussi à des sorties (impôt sur le revenu, TVA, cotisations sociales...). Il est donc possible de calculer un solde mais il n'a qu'une existence comptable, qu'un intérêt macroéconomique. De plus, ce solde ne tient compte que des opérations explicites, alors qu'il peut y avoir des transferts publics implicites : c'est le cas lorsqu'une entreprise publique pratique un prix très différent de ces coûts dans un sens ou dans l'autre. Dans la pratique, cela est toujours difficile à apprécier et varie considérablement dans le temps, parfois pour la même entreprise. On peut penser actuellement qu'il y a un transfert financier positif au détriment d'EDF et peut-être un transfert financier négatif au profit de France Telecom...

Au total, on peut *a priori* identifier différents effets : ce sont classiquement les effets de dépense et d'accumulation ; leur impact peut être interprété dans le cadre de l'existence d'une économie de rente ou, plus généralement, à l'aide du processus d'accumulation-désaccumulation induit par les transferts.

L'organisation de ce papier est la suivante : après une première section consacrée à l'examen des effets favorables des transferts sur le développement des économies ultramarines, une deuxième section analyse comment ces flux financiers sans contrepartie pourraient également freiner ce processus *via* des canaux macroéconomiques ou micro-économiques. Une troisième section essaie alors de cerner pourquoi cette politique de développement basée sur les transferts se révèle risquée sur le long terme. Une quatrième section propose des pistes pouvant servir de stratégie de développement pour des économies bénéficiant de ces mannes de transferts publics. La dernière section conclut cette analyse.

¹ Il s'agit en fait des flux financiers métropolitains français mais également européens.

1. Les transferts : une source de développement

Le plus souvent, les effets attribués aux transferts financiers publics métropolitains nets par les observateurs de la vie économique des DOM sont des effets relatifs à la demande : ils l'augmentent et, par l'effet multiplicateur de la dépense, ils déterminent, pour une grande part, le niveau de l'activité et

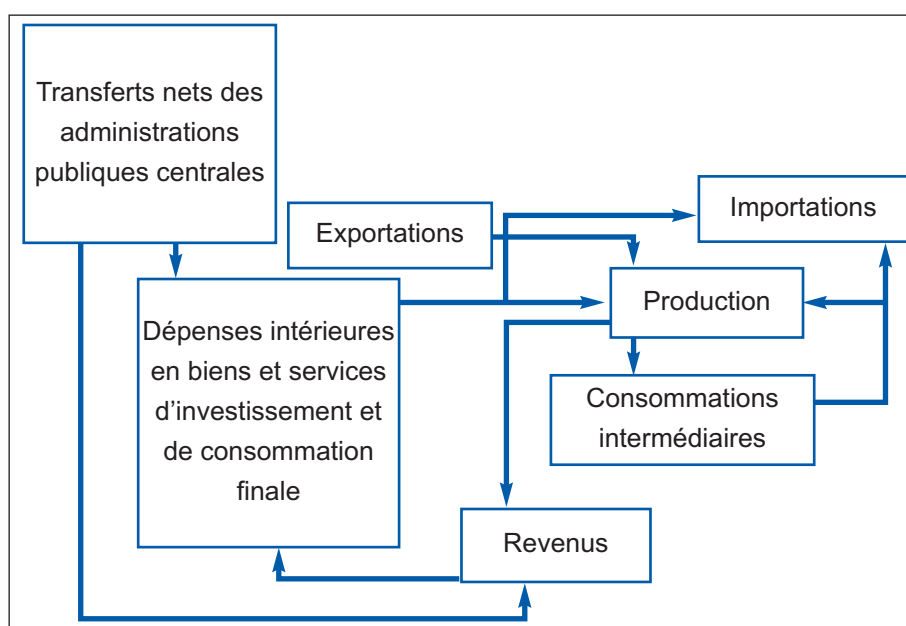
de l'emploi. C'est l'effet dépense — mais il est de plus en plus évident qu'il ne peut être le seul s'agissant, en particulier, de dépenses d'investissement : il y a un second effet, côté « offre » cette fois — l'effet accumulation.

1.1. L'effet dépense : un choc de demande permanent

Le multiplicateur de la dépense permet d'intégrer de manière simultanée les effets de différents déterminants tous liés à la demande : les dépenses et les recettes des administrations publiques métropolitaines, la propension à consommer des ménages, les investissements des entreprises, la demande extérieure...

Dans le cas de la Réunion, ce type de schématisation permet de mettre particulièrement en évidence les effets des éléments extérieurs concernant les exportations et les transferts, à condition de compléter le schéma de base comme dans le schéma 1. Pour ce qui est des premières, on comprend aisément à la lumière de ce schéma l'effet engendré par leurs variations ; pour ce qui est des seconds, l'explication doit être complétée.

Schéma 1. Le multiplicateur de la dépense



En fait, les transferts ont deux effets différents mais qui peuvent l'un et l'autre être intégrés dans un multiplicateur de la dépense :

- un effet immédiat sur la dépense intérieure lorsqu'il s'agit d'achats de biens et de services pour le fonctionnement et le développement des administrations et des subventions d'investissement ou d'exploitation ;
- un effet de moyen terme sur cette même dépense lorsqu'il s'agit de revenus salariaux et de revenus sociaux versés aux ménages.

Des travaux sur l'influence possible des différents déterminants de l'effet multiplicateur de la dépense sur la performance économique réunionnaise récente (Rochoux, 1996) ont déjà montré que :

- les exportations jouent un rôle négatif mais faible,
- les investissements privés un rôle positif mais faible,
- la consommation finale des ménages un rôle variable,
- et les transferts un rôle vraisemblablement complexe.

Sur cette période, les bons résultats s'expliquent en fait par la diminution de la propension à importer. Mais il reste que cette dernière est déterminée vraisemblablement par un processus d'accumulation dont la base est constituée par les investissements privés et les transferts. L'évolution constatée dans le tableau 1 montre que ces transferts ont vu leur montant multiplié par 15 en 30 ans !

Ces derniers ne semblent pas progresser relativement au PIB marchand de façon significative depuis 1970. Sur la période plus récente, ils apparaissent plutôt en diminution même si cela n'est ni très régulier ni très sensible. Les transferts semblent en fait évoluer en décalage de rythme par rapport au PIB marchand et cela rend délicate l'appréciation de son impact sur la croissance économique par le seul effet multiplicateur de la dépense qui suppose une évolution *a priori* parallèle !

Il n'est pas question de nier l'impact global de ces transferts sur le niveau de l'activité économique : ils représentent environ 60 % du PIB marchand et environ 40 % du PIB total. Mais il est quand même cohérent de conclure que la

croissance des transferts n'explique pas directement par un effet revenu la croissance à la Réunion et, en particulier, les très bons résultats observés en moyenne depuis les années 1980. Sauf à supposer une variation de l'efficacité des dépenses des administrations à la Réunion – mais cela ne constitue pour l'instant qu'une hypothèse.

Tableau 1. Solde net des transferts reçus par la Réunion en provenance de la métropole

(en millions d'euros)	
1970	126
1975	302
1980	537
1985	1 063
1989	1 626
1990	1 911
1993	2 385
1994	2 443
1995	2 458
1996	2 653
1997	2 798
1998	2 940
1999	3 140
2000	3 430
2001	3 805
2002	4 297
2003	4 384
2004	4 816
2005	4 865

Source : INSEE, direction régionale de la Réunion et IEDOM.

Au total, il faut considérer qu'il n'y a pas de déterminant unique en termes d'effet revenu. La dynamique réunionnaise semble plus complexe que celle illustrée par un multiplicateur de la dépense alimenté par un financement public extérieur. D'autres effets sont parfois déterminants et ils ont vraisemblablement à voir avec une autre logique : celle de l'accumulation productive ou effet d'offre.

En effet, les transferts ont contribué à modifier progressivement le niveau du capital multidimensionnel² productif réunionnais et, avec éventuellement des délais considérables, les résultats obtenus par les producteurs

2 Il s'agit du résultat d'un processus d'accumulation à la fois privée et publique, matérielle et immatérielle.

locaux. L'explication de la diminution de la propension à importer passe sans doute par un lent processus

d'accumulation productive dont la principale source, directe et indirecte, est probablement les transferts.

1.2. L'effet accumulation : un choc d'offre favorable aux facteurs de croissance

La section précédente nous a permis d'observer le rôle des transferts à travers leurs effets sur la « sphère demande » de l'économie réunionnaise. Mais l'analyse des transferts peut également s'orienter vers des explications qui concernent davantage l'offre. En effet, l'injection continue de capitaux a aussi stimulé l'accumulation productive des entreprises et modifié la structure productive de l'économie. Ainsi, au-delà du rattrapage social, les transferts ont catalysé la métamorphose de la structure économique, condition nécessaire à la poursuite de la convergence vers la moyenne nationale.

Il semble évident que la diminution des disparités entre les deux économies ne pouvait se faire sans une résorption au préalable de l'écart entre leurs dotations factorielles. La structure économique dégradée de l'île en 1946 ne pouvait, en effet, servir de base à son décollage. L'équipement en facteurs clés tels que les infrastructures, le capital humain et la mise en place de diverses incitations attirant les investissements productifs se révélaient être une condition nécessaire à toute apparition du développement.

Les transferts publics ont alors été le moyen pour le nouveau département de recevoir de la métropole les capitaux nécessaires pour soutenir cette première accumulation factorielle multidimensionnelle source de croissance. En permettant d'accroître la rémunération de certains facteurs par rapport à celle obtenue sur le continent afin de compenser les divers coûts liés aux risques ou au transport, en subventionnant ou en finançant directement leur accumulation, les transferts ont permis dans un premier temps l'apparition des facteurs indispensables au décollage économique. Tel est le cas du capital humain. Certes, ce dernier n'était pas totalement absent du département en 1946. Cependant, sa quantité était trop limitée et ses caractéristiques demeuraient associées à la structure coloniale passée. Il s'est donc révélé nécessaire d'importer le capital humain indispensable au décollage. Or, cela ne

pouvait se réaliser sans élever la rémunération de ce facteur dans l'île afin de compenser les divers coûts (comme les coûts de transport ou d'expatriation) supportés par les individus qui venaient s'y installer. De même, plusieurs secteurs n'auraient pu apparaître sans l'aide des subventions publiques permettant de compenser un contexte défavorable à toute volonté d'entreprendre.

Après avoir assuré le décollage social et économique du département, la deuxième étape de ce *Big-Push* consistait à assurer la poursuite du processus de croissance. À cette fin, les transferts publics au sens large sont de nouveau apparus comme la manne financière providentielle permettant l'édification et l'amélioration continue des infrastructures nécessaires aux transports, aux communications, à la mise en place de réseaux électriques et hydrauliques performants et à l'accroissement du stock de capital humain. On peut noter que cette seconde phase est loin d'être achevée. En fait, de nombreux écarts demeurent avec la moyenne métropolitaine si bien qu'aux ressources issues des transferts de la métropole sont venus s'ajouter les fonds structurels de la politique régionale européenne visant à combler les disparités en termes de dotations factorielles entre les régions de l'Union européenne.

Ce rôle favorable des transferts sur la croissance est mis en évidence chez Jean-Pierre (1996 et 1999). Ce dernier essaie en effet de tester, sur la période 1960-1990, la présence d'une convergence de l'économie réunionnaise vers sa métropole en analysant le comportement du PIB par tête, du capital par tête et de la productivité globale des facteurs (PGF) de la Réunion vis-à-vis de leurs homologues métropolitains. Après avoir constaté que seule la PGF semble animée d'un mouvement réel de convergence, l'auteur tente de rechercher les sources de la croissance réunionnaise. Cela l'amène alors à dépasser le simple cadre des facteurs traditionnels (capital et travail) pour s'intéresser aux déterminants de l'amélioration de la PGF tels que l'influence

de la productivité française, le capital humain, la réallocation sectorielle du travail et le capital public d'infrastructures. Le tableau 2 nous permet d'observer la contribution de ces facteurs à la croissance du PIB réunionnais.

Ainsi, entre 1960 et 1990, environ 73 % de la croissance du PIB réunionnais seraient imputés non seulement à l'accumulation de capital, d'infrastructures publiques et de

capital humain mais aussi à la diffusion de productivité française. Cette valeur sous-estime peut-être la contribution réelle car l'effet de réallocation du facteur travail a pu être aussi influencé par l'amélioration du niveau moyen d'éducation. Néanmoins, ce résultat met en avant le rôle primordial des transferts qui expliquent une grande partie de l'accroissement des stocks de capital, public et humain.

Tableau 2. Contribution des facteurs à la croissance (en %)

Capital	Travail	PGF franç	Cap. Hum	Cap. Pub	Réal. Trav
43,5	20	9	10,5	10	7

De plus, à cette participation directe, doit être associé un effet indirect des transferts *via* les importations. En effet, en relâchant la contrainte extérieure de l'économie, ces derniers lui ont permis d'accroître ses importations. Or, celles-ci facilitent les transferts de technologies dont les effets potentiels sur la croissance ont été remis à l'ordre du jour par les modèles de Grossman et Helpman (1991), de Romer (1993) et Bernard et Jones (1996)³.

Cette idée peut être également retrouvée chez Ben-David et Atiqur-Rahman (1996) et chez Jean-Pierre (1996, 1999). En analysant le processus de convergence de la Réunion vers sa métropole, ce dernier constate effectivement que les PIB par tête respectifs des deux économies sont liés par une relation stable⁴ sur le long terme. Si ce processus ne peut être associé à une convergence des stocks de capital par tête, puisque cette dernière fait défaut, il peut en revanche s'expliquer par le comportement de la PGF réunionnaise qui montre une claire tendance au rattrapage de la métropole. Ce contraste entre le rapprochement des productivités et la non-convergence des stocks de capitaux est alors un moyen pour l'auteur de justifier les performances de l'économie réunionnaise davantage par une importation massive de productivité métropolitaine que par une accumulation factorielle plus rapide de la part de ses agents. Le rôle

important des transferts, qui ont facilité cette importation de productivité de la métropole vers l'île, est donc une nouvelle fois confirmé.

En permettant à la Réunion non seulement d'obtenir le capital matériel et immatériel indispensable mais aussi de capter plus facilement la technologie française, les transferts ont donc été un moyen d'accroître l'efficacité de l'appareil productif de l'île. Toutefois, certains des facteurs, accumulés avec l'aide de ces flux financiers, pourraient voir leur influence se réduire dans le temps. Une première raison tient à la diminution des gains potentiels de productivité qui leur sont attribuables au fur et à mesure que la Réunion converge vers la moyenne européenne. De plus, d'autres facteurs pourraient souffrir, soit d'une mauvaise allocation, soit d'effets de congestion qui tendraient à amoindrir leur impact. En fait, nous touchons ici aux conséquences secondaires de la politique régionale de développement. En effet, si les transferts ont favorisé un rattrapage de l'île vers sa métropole, ils ont également contribué à la mise en place d'un modèle de dépendance régionale impliquant de nombreux coûts matérialisés par les distorsions occasionnées à l'économie et par les comportements de recherche de rente de certains agents. Autrement dit, si les transferts ont été une source de développement, ils ont également généré des freins à ce processus.

³ Ces auteurs ne sont, bien sûr, pas les seuls à avoir abordé ce thème.

⁴ Les deux séries de PIB par tête sont en effet reliées par une relation de co-intégration.

2. Les transferts : un frein au développement durable ?

La section précédente nous a permis de voir que les transferts avaient été un des principaux moteurs de la croissance réunionnaise. Mais ces flux de richesse ne sont pas restés sans impacts sur la structure productive de l'économie et sur

le comportement des agents. Ce scepticisme est d'abord appuyé par la littérature théorique en général. Ces effets distorsifs peuvent être aussi remarqués dans une approche qui s'applique plus précisément aux départements d'outre-mer.

2.1. Un scepticisme fondé par la littérature

Plusieurs faits nous amènent à nous interroger sur l'impact de ces transferts sans contrepartie. Cette impression est appuyée par le travail de Yano et Nugent (1999) qui soulignent l'effet ambigu des transferts. En effet, ces auteurs constatent par des estimations sur un échantillon de 44 pays en développement, que les transferts ont un effet négatif sur la croissance du PIB de 20 de ces pays. Une telle inquiétude est également présente au niveau européen si l'on observe la diversité des dynamiques de croissance des économies régionales recevant des transferts⁵. De nombreux travaux (Alogoskoufis, 1995, Boltho ; Carlin et Scaramozzino, 1996 ; et Martin, 1997) considèrent ainsi que ces politiques comportent des distorsions pouvant altérer la répartition géographique des activités, la croissance et finalement le processus de convergence régionale en Europe.

Ce scepticisme relatif à l'impact des transferts sans contrepartie sur la dynamique des économies n'est pas surprenant. Il fait écho à l'ambiguïté présente au sein de la littérature théorique et au fameux paradoxe des transferts. Ainsi, outre le premier fardeau lié à l'obligation de remboursement, les transferts peuvent générer un second fardeau lié à la détérioration des termes de l'échange. *A priori*, un transfert financier, en étant source d'un effet revenu et en n'imposant aucune contrainte de remboursement, ne pourrait être que favorable à l'économie bénéficiaire. Cette

intuition optimiste a toutefois été mise à mal par la théorie. En effet, depuis le débat entre Ohlin (1929) et Keynes (1929) au sujet des conséquences des réparations de guerre allemandes, les transferts financiers sont suspectés d'avoir des impacts défavorables sur les termes de l'échange, sur le revenu réel et sur le bien-être de l'économie bénéficiaire. Ce résultat a notamment été mis en évidence dans des modèles empruntant les cadres statiques de la théorie des transferts, des modèles d'économie dépendante ou des approches en termes de syndrome hollandais (notamment Eaton, 1989 ; et Turnovsky, 1995 pour des revues de la littérature sur la problématique des transferts). Ce faisant, les afflux de capitaux peuvent être à l'origine d'une croissance appauvrie en détériorant les termes de l'échange de l'économie recevant les capitaux (Bhagwati, 1958). Un tel résultat peut également apparaître à la suite des nombreuses distorsions engendrées par l'arrivée des transferts. Ces derniers, en étant à l'origine de distorsions au niveau des prix relatifs internes de l'économie bénéficiaire, peuvent générer un effet 'à la

⁵ Un tel scepticisme sur l'effet à long terme des transferts se retrouve également au niveau des départements français d'outre-mer. Ces derniers reçoivent en effet depuis plus de 50 ans d'importants transferts de la métropole. Néanmoins, l'écart en termes de PIB par habitant entre la métropole et ses départements d'outre-mer demeure élevé. Une telle inquiétude peut être aussi décelée pour les régions italiennes du Mezzogiorno où les transferts sont suspectés de maintenir un modèle de dépendance régionale et de favoriser des comportements de recherche de rente (Boltho, Carlin et Scaramozzino, 1996).

Rybczynski' ou se combiner à d'autres distorsions préexistantes dans l'économie (telles que les imperfections de marchés, les protections tarifaires...). Ces effets défavorables des transferts sans contrepartie peuvent, en outre, susciter des comportements de recherche de rente de la part des agents qui sont alors incités à allouer leurs talents vers des activités lucratives au niveau individuel mais peu productives pour l'économie (Krueger, 1974 et Bhagwati, 1982). À cet égard, la théorie des transferts a présenté plusieurs intérêts. Elle a en effet contribué à une meilleure compréhension non seulement des mécanismes de la crise financière qu'ont connue les pays endettés mais aussi des problèmes d'endettement sous l'angle de ce qu'il est convenu d'appeler dans la littérature anglo-saxonne le « paradoxe des transferts ».

Parmi ces contributions toutefois, rares sont celles qui ont essayé de prendre en considération les impacts des transferts non soumis à remboursement sur la dynamique de long terme des économies (certes, des modèles, utilisant des approches inter-temporelles, ont étudié l'impact des mouvements internationaux de capitaux sur la croissance des économies ; Berthélemy et Dessus 2000 ; Berthélemy, Dessus et Varoudakis, 1996. Mais les mouvements de capitaux, envisagés par ces modèles, sont soumis à des contraintes de remboursement et diffèrent donc des transferts sans contrepartie utilisés dans ce travail). De plus, les effets des transferts mis en évidence par ces travaux se sont fondés essentiellement sur des modifications de prix relatifs domestiques ou des termes de l'échange dans le cadre de la théorie du commerce international. Aucun mécanisme, s'appuyant sur une modification du comportement des agents liée aux effets d'habitudes ou à une évolution de leur niveau de vie, n'a été envisagé. Or, l'arrivée de transferts sans

contrepartie n'est pas sans conséquence sur le niveau de richesse des agents et, par conséquent, sur leur comportement d'épargne et leurs habitudes.

Ces limites liées à cette réflexion sur l'impact des transferts motivent l'objet du travail de Croissant et Jean-Pierre (2002) : étudier les conséquences d'une politique de transfert sans contrepartie sur le comportement d'accumulation des agents et sur la dynamique de long terme d'une économie aidée. Dans cette optique, ce papier emprunte une voie différente des approches traditionnelles précédemment citées. En premier lieu, il s'agit d'un modèle de croissance endogène, où l'accumulation de capital humain est, comme chez Lucas (1988), le moteur de la croissance. L'avantage de cette structure est de pouvoir étudier les conséquences des transferts sur le comportement d'accumulation des agents et sur la croissance de long terme sans avoir à rendre endogène la dépense publique. En second lieu, c'est un modèle à générations imbriquées. Ce modèle offre un cadre intéressant pour analyser le comportement d'épargne des agents au cours de leur cycle de vie. En outre, c'est l'outil adapté pour l'étude du rôle des externalités intergénérationnelles. Par rapport à ce modèle de référence, le modèle présenté par Croissant et Jean-Pierre (2002) introduit deux nouveaux éléments : d'une part, un transfert exogène vient enrichir les agents à l'âge adulte ; d'autre part, l'investissement en capital humain étant une activité qui demande du temps, le loisir est utilisé comme argument de la fonction d'utilité, ce qui conduit l'agent jeune à arbitrer entre le temps de loisir et le temps consacré à l'investissement en capital humain. Les résultats de ce modèle conduisent à montrer l'existence d'un niveau optimal de transferts sur la dynamique de croissance d'une économie. Autrement dit, des transferts trop importants peuvent être nuisibles à la croissance dans certains cas.

2.2. Les transferts : une source de distorsions pour les économies insulaires

2.2.1. Des distorsions macroéconomiques

La départementalisation de la Réunion a entraîné son intégration croissante à l'économie métropolitaine qui, au nom de la solidarité nationale, a pris en charge le rattrapage du département en retard. Toutefois, la contrepartie de ce rapprochement économique et social est malheureusement une dépendance croissante du département vis-à-vis des transferts publics provenant de la métropole. L'un des symptômes de cette dépendance peut être le déséquilibre de la balance des échanges extérieurs entre les DOM et le reste du monde.

Dans ce cadre, il est reconnu que l'absence permanente de contrainte extérieure peut entraîner des effets dynamiques négatifs importants en ôtant toute incitation à rechercher l'efficacité du système économique. L'observation de l'économie réunionnaise nous montre effectivement que les transferts ont également eu un impact déstructurant sur cette dernière. Après avoir décollé, ce département d'outre-mer s'est en effet éloigné d'un sentier de croissance sain, caractérisé par de forts potentiels de productivité, pour tendre au contraire vers des activités protégées faiblement créatrices d'emplois ou de valeur ajoutée. En fait, les DOM semblent avoir été victime d'une forme du « syndrome hollandais » observé dans les économies ayant bénéficié d'une rente énergétique pendant une certaine période.

La croissance des emplois dans ces îles fait ainsi clairement apparaître un processus de « tertiarisation » de leurs économies orientées pendant très longtemps vers les activités des secteurs non échangeables. Or, ces activités sont connues comme ayant, au sens de la comptabilité nationale, une productivité modeste.

Cette vision est soutenue par la littérature et notamment par les travaux de Poirine (1993a et 1993b) qui montrent que l'arrivée des transferts publics se traduit par l'essor des activités aux faibles potentiels (en termes de productivité ou de création d'emplois) au détriment des secteurs plus productifs. Plus précisément, l'arrivée des transferts s'est traduite par une contraction du secteur exposé au profit du

secteur protégé. Cette réallocation de la production s'accompagne également d'une réallocation factorielle, car les facteurs disponibles (capital et travail) s'orientent vers le secteur offrant les meilleures rémunérations – c'est-à-dire le secteur des biens non échangeables.

Cette éviction du secteur exposé par le secteur protégé trouve en fait sa principale explication dans la distorsion des prix relatifs, car l'arrivée des produits échangés issus des importations et permise par les transferts implique une diminution du prix relatif des biens du secteur échangeable par rapport à ceux du secteur protégé. On retrouve donc au sein du département d'outre-mer une forme de processus d'éviction semblable à celui du « syndrome hollandais » apparu dans les économies pétrolières.

Les conséquences de cette restructuration de l'activité économique sont bien entendu multiples pour les économies domiennes. Il convient avant tout de préciser que la contraction de la production du secteur des biens échangeables n'implique pas obligatoirement sa disparition. En effet, l'effet d'éviction amène les agents du secteur défavorisé ou les autorités publiques à réagir. Aussi, plutôt que de disparaître, les activités de ce secteur voient en fait leur contenu se modifier.

Cependant, cette éviction du secteur exposé par le secteur des biens non échangeables a de nombreux effets pervers pour l'économie. En effet, le secteur non exposé est composé des activités non marchandes, des services marchands administratifs (comme par exemple les banques ou les assurances), des activités de distribution et du BTP. Or, si ces activités sont faiblement productives, on y observe aussi un progrès technique généralement modeste. L'hypertrophie de ce secteur se révèle alors néfaste à la croissance et à la productivité de l'économie. Cette faible productivité est de plus renforcée par la protection de l'économie qui n'incite pas les entreprises à optimiser leur technique de production et qui, comme le montre Lucas (1988), diminue les effets d'apprentissage. Cette idée est par ailleurs confirmée par Berthélemy, Dessus et Varoudakis (1996). À travers leur

étude empirique sur le rôle de l'ouverture commerciale sur la croissance, ces auteurs montrent l'effet néfaste de la protection qui, en favorisant les activités de recherche de rente, limitent le rendement des activités productives et occasionnent de nombreuses distorsions dans l'affectation des facteurs cumulables, comme le capital humain.

Autrement dit, les transferts semblent être une source d'illusion : ils permettent un accroissement des stocks de facteurs sans entraîner un développement des activités productives. Cette contraction du secteur productif rend par la même occasion plus importante la dépendance. En effet, la part des biens non produits sur place s'accroissant, cela implique une augmentation des importations et finalement des transferts. La dépendance génère donc la dépendance.

L'apparition d'une forme de « syndrome hollandais » n'est toutefois pas la seule conséquence macroéconomique des transferts. Ces derniers tendent également à ralentir la baisse du niveau du chômage en maintenant le niveau moyen des salaires au-dessus du salaire de plein emploi (Poirine, 1993) qui présente une explication détaillée de ce mécanisme). En effet, les salaires du secteur public, majorés par rapport à ceux de la métropole, deviennent le salaire de référence et conduisent à tirer vers le haut une partie des salaires du secteur privé productif. Cela a alors pour conséquence d'imposer à ce dernier des techniques de production plus intensive en capital qu'en main-d'œuvre, ce qui ne facilite pas la création d'emplois. Autrement dit, les hauts salaires du secteur public peuvent impliquer une sous-utilisation du facteur travail par d'autres secteurs et par rapport à ce que nécessiterait l'optimum de bien-être social (Poirine, 1995). De plus, une partie des transferts tend à favoriser chez certains agents la position d'attente (le coût du maintien dans la « file d'attente » pour un emploi mieux rémunéré étant réduit par ces aides ou par l'espérance élevée de gain dans le secteur public) ce qui rend plus difficile l'appariement sur le marché du travail.

Quoi qu'il en soit, la source supplémentaire de richesse offerte par les transferts à l'économie ne semble pas avoir uniquement des conséquences positives. Si ces flux financiers ont effectivement entraîné une nette amélioration du niveau de vie des Réunionnais et une accélération de

l'accumulation factorielle, ils ont par la même occasion non seulement éloigné l'économie d'un fonctionnement efficient mais aussi fait apparaître des forces renforçant cette déviation. En fait, afin de mieux comprendre les limites possibles des transferts, on ne doit pas omettre que ceux-ci peuvent souvent se transformer en rentes rendant le comportement des agents qui en bénéficient moins optimal du point de vue de la collectivité.

2.2.2. Des distorsions microéconomiques sur les comportements des agents

Si les transferts ont permis de réduire les disparités existant entre les agents métropolitains et réunionnais, ils ont également offert à une partie de ces derniers une rente les installant dans une situation de passager clandestin ou stimulant au sein de la population le comportement de chasseur de rente. On peut noter qu'un tel comportement n'est pas irrationnel puisqu'il démontre la volonté de l'individu d'allouer ses facteurs dans le secteur où ils sont le plus rémunérés. Or, la protection de l'économie induite par les transferts implique que les activités de marché ne sont pas suffisamment rémunératrices, ce qui amène les agents à la recherche de rente dans les secteurs protégés. En fait, on retrouve à un niveau microéconomique les conséquences du « syndrome hollandais » observées au niveau macroéconomique.

L'analyse du concept de rente et du comportement de recherche de rente n'est pas, comme la partie précédente nous l'a montré, un fait récent. En ce qui concerne la recherche de rente, celle-ci a mobilisé l'attention des chercheurs depuis plusieurs décennies. La recherche de rente est aujourd'hui devenue un thème clé de la littérature en économie politique.

En fait, la paternité du concept de recherche de rente ou *Rent Seeking* est à attribuer à Gordon Tullock. Mais c'est avec le travail de Krueger (1974) que la théorie de la recherche de rente prend son réel essor. Plusieurs travaux, dont l'ouvrage de référence est *Toward a Theory of the Rent Seeking Society* sous la direction de Buchanan, Tollison et Tullock (1980), ont permis d'approfondir l'étude des conséquences de ce comportement.

Il conviendra, dans cette perspective, de distinguer dans un premier lieu les coûts traditionnels de ce dernier puis, dans un deuxième lieu, les coûts additionnels liés à la bureaucratie, à la mauvaise allocation des talents et au rôle des groupes d'intérêt et enfin, dans un troisième lieu, les effets de ce comportement sur la dynamique de l'économie.

a) Les coûts traditionnels de la recherche de rente

D'une manière générale, la théorie de la recherche de rente souligne que les restrictions à la concurrence octroyées par l'Etat ont pour finalité de satisfaire les groupes d'intérêt qui, ce faisant, obtiennent une rente. Les perturbations générées par l'Etat sur le fonctionnement concurrentiel des marchés ne sont en effet pas sans conséquences dans ce contexte. L'Etat dispose du privilège d'octroyer à des agents une situation de monopole sur une activité économique. Cette intervention de l'Etat dans l'économie l'amène à être un interlocuteur privilégié des *rent seeker*, qui s'inscrivent dans des activités de *lobbying*. Cette recherche de rente peut prendre alors de multiples formes allant des plus légales aux plus illégales. Toutefois, au niveau économique, cette activité est condamnable non pas parce qu'elle conduit à une redistribution de richesse mais parce qu'elle implique des dépenses par nature improductives. Tel est également l'avis de Buchanan, Tollison et Tullock (1980) pour qui « des ressources qui pourraient autrement être consacrées à une activité productrice de valeur sont engagées dans une concurrence qui ne vise rien d'autre que des effets redistributifs ».

Autrement dit, dans leur quête de revenus, les agents ont le choix entre deux solutions. Dans la première, ils peuvent obtenir un revenu par l'échange, en fournissant des biens et services qui sont demandés par d'autres agents. Dans la seconde, ils peuvent chercher à obtenir ce revenu en provoquant des transferts à leur bénéfice sans qu'ils aient eu à offrir quelque chose en échange. La première stratégie est celle de la recherche du profit qui a l'avantage de stimuler les agents à servir le public en lui vendant les biens qu'il veut au prix qu'ils veulent payer. La seconde stratégie est maintenant connue comme la recherche de rente. À l'inverse de la précédente, celle-ci n'a aucun avantage mais, au contraire, conduit à un important gaspillage de ressources rares. Par conséquent, la première stratégie est un jeu à somme positive tandis que la

seconde est un jeu à somme négative.

Au-delà de ces coûts traditionnels, les comportements de recherche de rente génèrent également des coûts supplémentaires.

b) Les coûts additionnels de la recherche de rente

- La recherche de rente et le rôle des groupes d'intérêt

L'analyse précédente suggère ainsi que la théorie de la recherche de rente vient réduire l'image d'un Etat bienveillant au service de l'intérêt général et n'est pas sans soulever le problème du comportement des hommes politiques et des gouvernements.

Dans cette perspective, la théorie de la prédation présentée par Stigler (1971) suggère que les interventions de l'Etat dans l'économie ne sont pas motivées par le seul objectif d'efficacité économique (visant à corriger les imperfections du marché) ou d'équité (recherchant l'objectif de justice sociale), mais poursuivent également des objectifs moins altruistes de renforcement de la puissance politique et du pouvoir. Ainsi, les offreurs de réglementations, ayant pour objectif de maximiser une fonction de soutien politique, comparent le coût politique de la création de rentes (perte du soutien des victimes des transferts) et le bénéfice politique issu du supplément de votes favorables de la part des bénéficiaires.

En raisonnant ainsi, il semble que la boucle soit bouclée car, au bénéfice politique généré par l'offre de rentes est associé le gain pécuniaire lié aux dépenses des chasseurs de rentes : les offreurs de rente deviennent donc aussi des chasseurs de rentes.

Appelbaum et Katz (1987) prolongent cette réflexion en utilisant un modèle où interagissent trois types d'agents : des consommateurs qui interviennent par leur comportement de vote : des entreprises qui, engagées dans des activités de recherche de rente, essaient de maximiser leur espérance de profit ; et, enfin, un régulateur qui veille à maximiser son espérance d'utilité, laquelle dépend de sa probabilité de soutien politique et de son revenu. Ce modèle montre alors qu'une augmentation du salaire du régulateur peut conduire à une diminution des dépenses de recherche de rente. Ainsi,

pour Appelbaum et Katz (1987), cette solution salariale apparaît « comme un substitut efficace de la vigilance des consommateurs ». En outre, cette analyse souligne que, quels que soient les stratégies et les pouvoirs de négociation respectifs du régulateur et des entreprises, les consommateurs demeurent les seuls perdants nets.

La littérature sur ce thème montre ainsi que le comportement de recherche de rente de la bureaucratie affecte la politique réalisée en faveur des bureaucrates eux-mêmes ce qui conduit, par exemple, à des valeurs de taux de taxes plus élevées que celles qui correspondraient à l'optimum. Brandt et Svendsen (2003) vont plus loin sur ce point. En effet, ils démontrent qu'un comportement bureaucratique rationnel peut également mener à une solution défavorable non seulement pour la société dans son ensemble mais pour les bureaucrates également ! Afin d'illustrer leur proposition, ces auteurs prennent l'exemple de la pression fiscale dont le poids très important en Europe est à mettre en relation avec les différents pouvoirs bureaucratiques qui essaient de maximiser leur part auprès des payeurs. Ils font alors un parallèle avec les exemples des pêcheurs ou des chasseurs qui à force de surexploitation d'une ressource libre mais finie sont amenés à en subir les conséquences fâcheuses.

Sur ce plan, Brandt et Svendsen (2003) voient la recherche de rente de la bureaucratie comme un danger pour l'avenir de l'Europe et sa croissance. En effet, selon eux, une bureaucratie est capable de poursuivre l'objectif de maximisation de son budget si elle est laissée plus ou moins sans réelle surveillance. Or, pour Brandt et Svendsen, tel est le cas de la situation de la bureaucratie dans l'Union européenne où la capacité du Parlement européen à surveiller et contrôler le budget de la Commission en détail est réduite. Dès lors, une telle faiblesse de surveillance ne peut qu'amener à une allocation irrationnelle des ressources et, par conséquent, affecter la croissance économique défavorablement. Pour Brandt et Svendsen (2003), la gestion de la politique agricole commune est un exemple illustrant parfaitement ce danger issu à la fois du comportement de la bureaucratie et des lobbies.

Les conséquences issues du comportement de recherche de rente des groupes d'intérêt et de la bureaucratie ne sont

pas les seuls effets dommageables de ce comportement sur les choix des agents économiques. Un tel dysfonctionnement apparaît aussi en ce qui concerne l'allocation des talents au sein d'une économie.

- Recherche de rente et allocation des talents

De nombreux travaux ont exploré le problème de l'allocation des ressources productives, et plus particulièrement du capital humain, dans un cadre de recherche de rente. Ce comportement conduit en effet les agents à allouer leurs talents vers les activités les plus riches en termes de rentes mais les moins productives pour l'économie (Berthélemy et Dessus, 2000). De plus pour certains auteurs (Dabla-Norris et Wade, 2001), dans de nombreux pays, il apparaît souvent que ce sont les agents les plus aisés qui optent pour les occupations les plus porteuses en termes de recherche de rente, telles que la bureaucratie gouvernementale, l'armée et la police plutôt que de choisir des activités entrepreneuriales plus productives.

Cela n'avait d'ailleurs pas échappé à Baumol (1990) qui nota que, durant la Chine mandarinale et l'Europe médiévale, les services gouvernementaux étaient le premier choix de carrière que faisaient les personnes les plus riches. Cette vision est confirmée également par Root (1994) au sujet de l'attraction pendant la France du XVII^e siècle pour les bureaux gouvernementaux. De même, cet auteur observa que durant le règne de Louis XIV, les familles de l'aristocratie française investissaient un temps et des sommes financières considérables afin d'obtenir des positions officielles, un patronage royal ou des privilèges ayant un fort potentiel en termes de rentes. Par ailleurs, Wade (1984) observa, en Inde, que des individus étaient prêts à payer des centaines de dollars pour obtenir des positions stratégiques offrant le pouvoir d'allouer de l'eau aux fermiers. Cette observation peut être étendue à beaucoup de pays en développement où les postes de la fonction publique sont achetés à un très haut prix afin de se garantir l'octroi de privilèges par des membres de sa famille ou des personnes amies.

L'analyse de Dabla-Norris et Wade (2001) va dans le sens de ces constats, car elle montre que la distribution de la richesse initiale est un élément important dans la

détermination du choix des activités des individus entre occupations liées à la recherche de rente et occupations productives, ce qui n'est pas sans effet sur le niveau d'activité de l'économie. Ce travail rejoint la famille de modèles qui souligne également l'impact de l'allocation des talents entre activités de recherche de rente et activités productives sur le rendement relatif lié aux deux types de choix (Murphy, Schleifer et Vishny 1991 ; Acemoglu, 1995 ; Acemoglu et Verdier, 1998 ; et Baland et François, 2000).

Outre le niveau initial de richesse des agents, l'arrivée ou la présence d'une manne énergétique ou financière (administrative) sur une économie est également un facteur susceptible de biaiser l'allocation des talents (Jean-Pierre et Rochoux, 1999 ; Poirine, 1993b). Telle est également l'opinion de Nili et Talmain (2001) qui examinent les différentes configurations pour lesquelles un choc pétrolier favorable à une économie conduit à des comportements de recherche de rente et de prédatons de la part des acteurs. Les principales conclusions auxquelles Nili et Talmain (2001) aboutissent sont les suivantes :

- le rendement des activités productives est une fonction décroissante de l'intensité du comportement de recherche de rente ;
- la recherche de rente a un impact négatif sur l'économie pour deux raisons principales : d'une part, les individus font le choix de ce genre d'activité plutôt que les occupations productives ; d'autre part, la présence de ces chercheurs de rente implique une déviation de la dépense publique vers des transferts au bénéfice des chercheurs de rente et au détriment des activités productives ;
- dans le cas où coexistent des activités de production et de recherche de rente, l'arrivée d'une manne pétrolière ne bénéficie pas aux deux types d'activités de la même manière. Le résultat final dépend en fait de la situation qui caractérisait l'économie avant le choc. Si celui-ci bénéficie davantage aux activités de recherche de rente, on peut alors s'attendre à ce que l'effet global du choc soit défavorable au bien-être des agents.

Face à ces possibilités, peu enthousiastes pour l'économie, Nili et Talmain (2001) analysent les solutions pour y remédier ou pour réduire l'impact de ces comportements. En général,

deux solutions sont souvent avancées pour rendre le climat des affaires plus favorable. La première est d'informer les agents sur le coût social des activités de recherche de rente (Hall et Jones, 1999 ; Murphy *et al.*, 1993 et Baumol, 1990) afin de provoquer le changement culturel. La seconde consiste à modifier les règles, pour contrecarrer les influences institutionnelles indésirables (Baumol, 1990), pour accroître la productivité des activités de production « normales » (Murphy *et al.*, 1993), ou pour protéger ces dernières par des mécanismes crédibles de punition (Hall et Jones, 1999). Nili et Talmain (2001) suggèrent que la politique chargée de réduire les effets néfastes de la recherche de rente devrait viser à influencer sur la structure des rendements pour diminuer l'attractivité des activités de recherche de rente, élever celles liées à la production et protéger les innovateurs de toute action de prédation de la part des *rent seekers*.

Quoi qu'il en soit, ces derniers éléments d'analyse montrent bien le caractère pervers du chercheur de rente qui fonctionne comme un véritable prédateur sur la richesse de l'économie. Cet impact n'est cependant pas uniquement statique. Le fonctionnement dynamique de l'économie peut également être concerné par ces comportements.

c) Les conséquences de la recherche de rente sur la dynamique des économies

Pour Murphy, Schleifer et Vishny (1993), *"when talented people become entrepreneurs, they improve the technology in the line of the business they pursue, and as a result, productivity and income grow. In contrast, when they become rent seekers most of their private returns come from redistribution of wealth from others and not from wealth creation."*

Il ne fait ainsi pas de doute que l'allocation des talents vers des activités de recherche de rente n'est pas sans occasionner des problèmes sur la dynamique de l'économie.

Cette conception est appuyée par l'analyse de Barelli et Pessoa (2002) qui, à l'aide d'un modèle de croissance néoclassique incorporant un comportement de chercheur de rente, montrent que les performances d'une économie sont affectées non seulement par la présence de ce comportement mais aussi par la structure de celui-ci. En effet, une économie

avec un chercheur de rente disposant d'une position de monopole verra sa dynamique de croissance meilleure que celle caractérisée par des chercheurs de rente s'inscrivant dans une démarche concurrentielle. De plus, Barelli et Pessoa (2002) soulignent que les performances de l'économie seront également fonction de la qualité de la structure institutionnelle qui la caractérise. L'analyse de Barelli et Pessoa peut même être étendue aux conséquences de l'arrivée d'une aide sur la croissance d'une économie. Les conclusions de ces auteurs rejoignent alors celles de Burnside et Dollar (2000) qui montrent que les aides octroyées à certaines économies peuvent être contre-productives car davantage allouées à la consommation qu'aux activités productives. Barelli et Pessoa (2002) confirment cette vision et montrent que les effets négatifs de l'aide peuvent être pires en présence de chercheurs de rente. Il en va de même pour Jalali-Naini et Karimi (2003) qui incorporent ces derniers acteurs dans un modèle de croissance endogène avec dépenses publiques à la Barro. Pour ces auteurs, la croissance de l'économie est réduite par la présence de tels comportements associés aux allocations budgétaires et donc à celles des dépenses publiques.

Ces conclusions rejoignent celles des travaux s'intéressant aux conséquences des mannes issues de la présence d'abondantes ressources naturelles. La littérature sur le sujet a d'abord analysé ce phénomène à travers la problématique du syndrome hollandais. Ainsi, une ressource naturelle abondante peut entraîner une fuite des facteurs de production en dehors des secteurs qui sont caractérisés par des rendements d'échelle croissants ou des effets d'apprentissage, ce qui conduit à une diminution de la croissance de la productivité globale des facteurs de l'économie (van Wijnbergen 1984 ; Krugman 1987 ; Gylfason *et al.*, 1999). Par conséquent, une abondance de ressources naturelles peut provoquer un ralentissement de la croissance économique. Sachs et Warner (1999) vont également dans ce sens. Ils s'appuient pour cela sur un modèle où cohabitent un secteur à rendements d'échelle constants et un secteur à rendements d'échelle croissants. L'arrivée d'une ressource naturelle abondante peut alors occasionner une baisse de la production lorsque le secteur à rendements d'échelle croissants est celui des biens échangeables. Des conclusions similaires sont présentes chez Jean-Pierre et Rochoux (1999)

qui examinent les perturbations occasionnées par l'arrivée d'une manne financière administrative sur une petite économie insulaire.

Les conséquences de l'arrivée d'une ressource naturelle abondante ont également été étudiées à l'aide de modèles plus récents incorporant des comportements de recherche de rente. Tels sont les cas de Lane et Tornell (1996 et 1999) qui montrent que, dans une économie marquée par la présence de plusieurs groupes de pression qui ont tous accès à la production, un accroissement de la productivité peut occasionner en fait une baisse du taux de rendement de l'investissement et donc de la croissance. La raison en est simple. L'accroissement de la productivité pousse chaque groupe à acquérir une part plus importante de la production en demandant davantage de transferts. L'élévation de ces derniers conduit alors vers une augmentation des taxes et réduit finalement le taux de rendement du capital. Cet effet défavorable finit par dominer l'effet favorable associé à l'augmentation de la productivité. L'analyse de Baland et François (2000), en présence de quotas à l'importation, va également dans ce sens. Pour ces auteurs, « *lorsqu'une part importante des acteurs est engagée dans une activité de recherche de rente, un accroissement de la dotation dans le facteur primaire abondant amène le nombre de chercheurs de rente à s'élever, ce qui implique une baisse du revenu de l'économie* ». La justification de ce résultat est simple : l'augmentation de la quantité de ressources naturelles indique que la valeur des quotas à l'importation augmente davantage que la rentabilité des activités productives, ce qui évince les facteurs de production des secteurs productifs vers les activités de recherches de rente. Torvik (2002) confirme ce résultat en montrant également que davantage de ressources naturelles peuvent même occasionner une diminution du bien-être.

Ce biais dans l'allocation des facteurs est aussi examiné par Berthélemy et Dessus (2000). Ces auteurs étudient en effet les conséquences sur la croissance de l'allocation du capital humain entre les activités productives et celles de recherche de rente dans un modèle où sont présentes des distorsions. Certes, Berthélemy et Dessus (2000) confirment que la présence de ces dernières réduit la croissance d'une économie. Toutefois, pour ces auteurs, il faut être attentif au

fait que les chercheurs de rente possèdent aussi une utilité sociale, car ils permettent de réduire les effets négatifs des distorsions qui frappent initialement l'économie et qui

entravent le bon fonctionnement des marchés. Sans activité de recherche de rente, la situation de l'économie, caractérisée par des distorsions, pourrait être pire.

3. Les transferts : une source de développement réelle mais risquée

L'analyse que nous venons d'opérer nous permet donc de mieux apprécier les multiples conséquences des flux financiers octroyés par une métropole à l'une de ses régions en voie de développement. À des forces, qu'on pourrait qualifier de centrifuges, accélérant le rattrapage vers le niveau moyen métropolitain, sont venues s'ajouter progressivement des forces centripètes tendant à freiner l'efficacité du processus de convergence. Face à cet effet double, toute volonté de se focaliser uniquement sur les conséquences négatives des transferts serait par conséquent une erreur. En outre, il ne faut pas omettre que la Réunion, par son statut, est une partie d'un ensemble national et ne peut donc être analysée avec les mêmes critères qui seraient utilisés pour étudier une économie indépendante. Par ailleurs, loin d'être singulière, la situation de la Réunion semble au contraire posséder plusieurs caractéristiques communes avec de nombreuses régions du territoire métropolitain. Or, il apparaîtrait déplacé de vouloir détecter si une région française continentale présente le caractère d'une économie viable, équilibrée, productive ou autonome. Ainsi, pour Poirine (1993) « *personne ne songe à penser que les habitants d'une ville de garnison métropolitaine sont assistés ou improductifs parce qu'il n'y a pas d'usine ou de paysans à cet endroit mais beaucoup de commerçants et autres fournisseurs de services improductifs entretenus par la rente militaire que leur accorde le reste de la nation. Tout le monde s'accorde à penser, au contraire, que ces habitants apportent une contribution normale à la nation. En revanche, la contribution des DOM-TOM semble mal perçue si bien qu'on parle plus naturellement de rente* ». Par ailleurs, au-delà de la France métropolitaine, la Réunion n'est pas la seule région d'Europe à souffrir des distorsions induites par les transferts. En effet, un tel processus est également apparu au sein de plusieurs régions continentales bénéficiant des transferts européens. Tel est le cas des régions grecques où, selon

Alogoskoufis (1995), les aides européennes ont eu des conséquences rappelant celles du « syndrome hollandais » car elles ont provoqué la diminution des exportations et l'accroissement du niveau de la consommation à la suite du relâchement de la contrainte des agents.

L'analyse de l'efficacité de la politique des transferts sur l'économie réunionnaise doit donc être menée avec précaution, selon des critères de jugement propres à une économie régionale fortement intégrée à sa métropole. Cependant, le fait que ces flux de richesses ont des effets qui à la fois stimulent et freinent le développement rend beaucoup plus complexe l'étude de leur impact global. Il convient aussi de dépasser la simple analyse coûts-avantages afin de s'interroger sur le rôle exact des transferts.

La transformation de l'île de la Réunion en département français s'est traduite par un inversement des flux de richesses entre l'île et sa métropole au profit de la première. Si ce processus a favorisé le développement du nouveau département, il a aussi occasionné de nombreux coûts que nous avons mentionnés ci-dessus et qui peuvent rendre incertaine à terme l'efficacité du processus de rattrapage dans son ensemble. Face à ce bilan, peut-on parler réellement de mode de développement par les transferts ? De plus, celui-ci n'est-il pas risqué ?

Vouloir parler de mode de développement par les transferts ne semble pas exagéré car de nombreuses régions continentales ou insulaires bénéficient de ressources supplémentaires sous la forme d'aides ou de transferts nets. L'exemple des régions du sud de l'Italie a déjà été cité. Mais il ne faut pas oublier le cas des autres régions européennes qui, au titre des fonds structurels, reçoivent d'importants flux de capitaux de l'Union européenne. Enfin, plusieurs régions

françaises métropolitaines voient aussi leurs activités fortement liées à la réception de transferts. L'utilisation de ces derniers comme moyen de promouvoir le développement régional ne semble donc pas une caractéristique propre aux DOM.

En fait, et malgré les aspects malsains mis à jour dans la précédente partie, plusieurs auteurs (Poirine, 1993 ; et Bertram, 1986) considèrent au contraire les transferts comme le support d'un modèle de développement viable.

En effet, rappelons que la première étape de notre travail nous a montré qu'au-delà de leurs effets déstructurants, les transferts sont non seulement une source d'accumulation factorielle (matérielle et immatérielle) mais qu'ils contribuent aussi au renforcement du multiplicateur de demande au sein de l'économie. Les dépenses publiques métropolitaines n'ont donc pas que des effets pervers. Mais l'impact final dépend de la confrontation entre les deux forces opposées et, surtout, de la variation de leur intensité respective au cours du temps. L'effet accumulation va effectivement varier en fonction de la nature de la dépense et de l'environnement socio-économique. Il en va de même pour le comportement de resquilleur qui dépendra des choix opérés par les agents bénéficiaires de la rente. En fait, cela nous amène à voir que le véritable problème n'est pas l'existence d'un transfert (celui-ci est « normal » dans une perspective régionale) ou d'une rente (qui est l'effet secondaire inévitable) mais davantage la manière avec laquelle ces flux financiers sont utilisés par les agents publics ou les capteurs de rente.

En outre, si les transferts sont très critiqués pour le coût qu'ils occasionnent à ceux qui les paient, ils représentent également un avantage pour ces derniers. On rejoint ici l'idée de Poirine (1994) pour qui l'envoi des fonds n'est que « *la contrepartie de l'exportation 'invisible' de services non marchands de la petite économie insulaire vers la grande économie métropolitaine* ». Cet argument s'inspire en réalité de la théorie traditionnelle de l'échange international où l'avantage comparatif de la petite économie recevant les transferts aurait pour base l'exportation vers sa métropole d'un service public non marchand de nature « géostratégique, diplomatique ou militaire ». Un exposé de ce modèle est présent dans Poirine (1994). Cette vision permet alors de ne

plus voir l'économie insulaire recevant les transferts comme étant déséquilibrée. Au contraire, celle-ci se positionne à un équilibre parfaitement adapté au rôle qui lui est dévolu dans la communauté nationale.

Les transferts publics semblent donc être une source permettant de générer un processus réel de développement. Cependant, même lorsqu'il est efficace, ce dernier apparaît risqué. En effet, la poursuite du développement reposant presque entièrement sur des ressources extérieures, rien n'assure que l'évolution du niveau de celles-ci demeure stable indéfiniment. Ce problème est d'autant plus aigu que la dépendance génère la dépendance puisque les transferts et les comportements de chasseurs de rente tendent à freiner le développement de secteurs « productifs » susceptibles d'apporter à l'économie des ressources autres que celles des transferts.

En outre, même si le mode de développement par la rente rentre dans un cadre cohérent et conforme à la logique de la théorie de l'échange non marchand, l'économie « sous perfusion » n'est pas pour autant à l'abri d'une détérioration des termes de l'échange du service qu'elle exporte vers sa métropole. Ainsi, l'évolution rapide des contextes géostratégiques, diplomatiques et économiques peut amener cette dernière à réviser ses positions et l'intensité de sa solidarité financière avec son DOM.

Enfin, l'exemple de plusieurs régions dépendant des transferts publics nous montre que même dans le cas d'une stabilité prévisible des transferts reçus, il est possible que les impacts malsains associés à ces derniers finissent par compenser les effets de demande et d'accumulation. Autrement dit, après avoir assuré le décollage et le début du développement, le modèle appuyé sur les transferts tendrait à générer ses propres freins. Le cas du Mezzogiorno, que nous avons déjà présenté, peut illustrer ce risque.

L'envoi de transferts durant une longue période apparaît comme une politique régionale de développement viable mais ayant une efficacité hypothéquée par les effets secondaires qu'elle implique dans sa forme actuelle. Aussi, comment se prémunir contre tous ces risques ? Toute solution visant à mutiler les transferts afin de ne plus être confronté

à leurs effets secondaires déstructurants ne semble pas pertinente. En effet, dans le cas d'un DOM tel que la Réunion, cette solution ne semble pas réaliste en raison de son statut de département et, en conséquence, de sa forte intégration à la communauté nationale.

En revanche, plutôt que de remettre en cause l'existence des transferts ou de la rente, il s'agit surtout de réfléchir à leur réorientation afin de favoriser la création d'activité permettant à l'île de diversifier ses sources de richesses. Autrement dit, la meilleure assurance consiste pour le DOM à rechercher, au-delà de la rente administrative obtenue de la métropole, une rente naturelle basée par exemple sur l'exportation d'un bien ou d'un facteur caractérisé par de fortes économies d'échelle externes et internationales. Il va de soi que l'apparition de ce dernier ne peut se réaliser sans d'importants investissements notamment dans l'accumulation de capital

humain efficace et dans les secteurs de R&D. Cela implique donc au préalable une modification de la répartition actuelle des transferts au profit des secteurs productifs et des facteurs à forte productivité.

Une autre voie consiste également à favoriser l'ouverture de l'économie en éliminant toute barrière entravant le commerce. Ainsi, selon Berthélemy, Dessus et Varoudakis (1996), l'ouverture du régime commercial empêche le rendement des activités privées de diminuer et, par conséquent, permet d'éliminer les distorsions dans l'allocation des facteurs. De plus, par le biais de la demande, l'ouverture commerciale multiplie les possibilités d'emploi de certains facteurs comme le capital humain dans les activités économiques favorables à la croissance, ce qui permet d'accélérer le processus de rattrapage (voir la littérature étendue sur ce sujet).

4. Les transferts : outils au service d'une nouvelle stratégie de développement fondée sur l'ouverture et l'innovation

L'analyse qui suit se focalise sur la Réunion, mais elle peut être élargie à d'autres départements d'outre-mer. Quoi qu'il en soit, les transferts peuvent être orientés et ciblés davantage vers les moteurs de l'économie qui préparent son avenir : la formation, la recherche et le développement et l'innovation.

L'île de la Réunion doit aujourd'hui réfléchir à une stratégie de développement qui prenne le relais de celle qui a formidablement transformée. Si cette première étape, centrée sur l'équipement de l'île et le marché intérieur, a permis à la Réunion de devenir ce qu'elle est aujourd'hui, une nouvelle phase doit être maintenant enclenchée afin non seulement de capitaliser les succès obtenus mais aussi de répondre aux effets des changements de l'environnement national, européen et international. En d'autres termes, il est devenu indispensable pour la Réunion de trouver de nouveaux relais de croissance susceptibles de renforcer ses positions et de lui permettre la conquête de nouveaux marchés en dehors de la Réunion. Cette stratégie de croissance, orientée en partie vers l'ouverture et indispensable pour survivre, doit s'inscrire dans un cadre d'ajustements progressifs et au contenu en emplois significatif lui permettant au fur et à mesure de moins dépendre de la seule manne financière publique.

Ce changement de stratégie, nécessaire pour la Réunion dans son ensemble, s'impose également à la majeure partie de ses secteurs et surtout à ceux qui ont été les principaux moteurs de son économie. L'industrie réunionnaise, qui s'est développée depuis une trentaine d'années avec le soutien des politiques publiques et sous l'impulsion d'acteurs locaux dynamiques grâce à une stratégie d'import-substitution réussie, n'échappe pas à cette problématique.

Comment consolider la position des entreprises réunionnaises sur le marché local et renforcer leur capacité à conquérir des marchés extérieurs ? Autrement dit, comment améliorer durablement la compétitivité des entreprises à la Réunion pour qu'elles maintiennent leur position domestique et qu'elle puisse faire face aux défis imposés par la nécessité d'exporter ?

Poser cette problématique implique également de soulever d'autres questions touchant au contexte économique et financier qui entoure et singularise les entreprises. De même, vouloir appréhender le futur requiert de cerner les stratégies en place afin d'en extraire les forces motrices permettant de dessiner le cadre stratégique associé à l'ouverture, caractérisé par des options de compétitivité hors prix fondée sur une véritable stratégie d'innovations.

En quoi l'innovation est-elle importante pour la Réunion ?

L'innovation permet à une économie de créer son avenir en inventant les produits qui seront fabriqués demain sur le territoire. Il faut bien comprendre que ces produits existeront avec ou sans nous. Dès lors, vouloir qu'ils soient produits sur place et qu'ils génèrent des emplois implique dès aujourd'hui de faire le pari de la politique d'innovation en misant sur la recherche et le développement.

En effet, la croissance économique réunionnaise future sera largement tributaire de la capacité d'innovation, du niveau de recherche et de développement et des externalités technologiques reliées au transfert de connaissances au niveau local. Les collectivités publiques doivent contribuer à assurer que ces facteurs de croissance atteignent leur plein potentiel en créant un environnement propice à l'innovation.

Sur l'île de la Réunion, plusieurs secteurs de l'économie sont concernés. Certains pourraient trouver *via* cette dynamique d'innovation un moyen de maintenir leur dynamisme, de faire face aux menaces extérieures et ainsi de pérenniser leur existence (on peut penser à l'agro-alimentaire, à certaines compétences organisationnelles et managériales, au BTP, au TIC...). D'autres pourraient se baser sur ces innovations pour décoller ou apporter à l'économie ce qui lui manque (on peut citer le cas du tourisme, de la lutte contre les maladies émergentes et d'autres aspects liés à la santé et au vieillissement de la population, de la problématique énergétique et de l'environnement, de la mobilité dont la bonne formule reste à inventer, du management opérationnel, de la formation continue et de la réduction des obstacles aux changements sur le marché du travail...).

Mais comment la Réunion peut-elle devenir une économie de l'innovation ?

Devenir une économie de l'innovation ne se décrète pas. Il faut avant tout une véritable volonté politique et un engouement réel de tous les acteurs concernés.

En premier lieu, les pouvoirs publics y ont intérêt puisque l'innovation permettra la localisation ou relocalisation de l'emploi sur le territoire dans le futur. Les autorités publiques peuvent agir de plusieurs façons sur cette transformation de l'économie de la Réunion en une terre où l'innovation, et pas seulement la canne à sucre, deviendrait « notre culture ». Cela passe par l'utilisation de plusieurs voies. D'abord celle de l'Europe, pour qui l'innovation forme l'élément central de la stratégie de Lisbonne, véritable vision stratégique européenne pour cette première décennie du XXI^e siècle. Au-delà du contrat de projet qui donnera davantage la priorité à l'économie de la connaissance qu'aux infrastructures lourdes, il faut penser au 7^e PCRD (Programme cadre pour la recherche et le développement) dont le montant adopté en juin dernier avoisine les 51 milliards d'euros. La voie de l'Etat doit ensuite être mobilisée à travers l'impulsion et l'accompagnement des pôles de compétitivité. Sur ce plan, les politiques étatiques les plus prometteuses sont celles qui soutiennent l'*entrepreneurship* local où l'Etat devient un accompagnateur plutôt qu'un entrepreneur. Enfin, les collectivités locales, et notamment la région Réunion,

constituent la clef de voûte de cette transformation d'une part, en mettant l'innovation et l'économie de la connaissance au cœur de la stratégie de développement de l'île et, d'autre part, en irriguant les aides publiques vers cette transformation de l'économie. Là aussi, les initiatives publiques doivent être concentrées vers les politiques d'appui à l'*entrepreneurship* et à la mise en place d'un environnement favorable à l'innovation, à la création et au financement d'entreprises et à la commercialisation de la recherche.

En deuxième lieu, la mobilisation de tous les acteurs de la société concernés de près ou de loin par l'innovation doit être réalisée. On peut penser, bien sûr, aux acteurs traditionnels de la recherche tels que les organismes publics de recherche et l'université de la Réunion à qui on devrait remettre une véritable feuille de route en matière de recherche cohérente avec la stratégie de développement partagée du territoire. On peut également penser aux entreprises du secteur marchand qu'il convient de sensibiliser à la nécessité de l'investissement dans la recherche et le développement. Car il va sans dire qu'un élément critique conditionnant la réussite de cette stratégie est la présence dans la région de centres de recherche et de personnels scientifiques de haut niveau.

Au-delà de la volonté politique, cette transformation de l'économie de la Réunion en une véritable économie de l'innovation implique aussi d'autres changements dans la société locale et il s'agit sans doute là déjà d'innovations...

D'abord au niveau organisationnel, une réflexion doit être menée sur la mise en place d'une véritable agence de l'innovation associant son action aux autres acteurs gérant respectivement le développement et l'aménagement du territoire et coordonnant l'action des pouvoirs et des acteurs publics en matière d'innovations et de recherche et développement.

Ensuite, au niveau du rapport des acteurs économiques à l'innovation, tout doit être fait pour que celle-ci devienne un réflexe leur permettant de maintenir la compétitivité de leur appareil de production. Sur ce plan, les pôles de compétitivité ont un rôle important car ils forment la pierre angulaire de l'innovation collaborative, véritable trait d'union entre le monde de la recherche et celui de l'entreprise. Enfin, faire que

la Réunion devienne une terre d'innovations permanentes passe par l'introduction du goût pour le risque et de l'entreprise chez les acteurs. L'imagination du futur doit devenir une exigence. Cela est un travail de longue haleine car on ne transforme pas d'un coup de baguette magique une société « risquophobe » habituée aux protections en une société « risquophile ». Bref, à travers cette réflexion sur ce que nous voulons être à 20 ou 30 ans, il s'agit de compléter le système de valeurs caractérisant la société réunionnaise par un axe fort soutenant et encourageant l'innovation et l'*entrepreneurship* !

Quoi qu'il en soit, faire le pari de l'innovation est pour la Réunion un moyen de se créer son nouvel avenir et de renforcer sa capacité à répondre aux nombreux défis qu'elle va devoir relever durant les trois prochaines décennies. Bien sûr, ces réponses et ces aides peuvent être encore attendues de l'extérieur. Mais il s'agit ici d'un scénario au fil de l'eau, risqué et dont la portée ne correspond pas aux enjeux futurs.

Au contraire, après 60 ans d'une phase 1 de la départementalisation consacrée au développement social et à l'équipement industriel de l'île, il s'agit de faire le choix d'une phase 2, axée sur un scénario volontariste basé sur le pari de l'innovation et permettant à la Réunion d'ouvrir la porte de son développement de l'intérieur.

À la lumière de cette réflexion et fortes de cette capacité d'innovation, les économies d'outre-mer peuvent enclencher une stratégie de conquête de marchés extérieurs ou de renforcement d'un certain nombre de positions sur des sources endogènes. Toutefois, si l'ouverture possède plusieurs avantages pour une économie et si elle se révèle nécessaire pour la Réunion, elle n'est pas à elle seule suffisante pour assurer le développement de cette économie et, par conséquent, ses emplois. Il s'agit bien d'une stratégie globale où le couple innovation-ouverture doit faire l'objet d'un soutien croissant de la part de la politique d'aide basée sur les transferts.

Conclusion

Lorsqu'on observe une économie régionale en voie de développement recevant des transferts nets, grande est la tentation de caractériser cette région comme une simple économie de rente. La réalité est cependant plus complexe. Cette étude sur les conséquences des transferts sur le développement de l'île de la Réunion a pu nous le montrer. En effet, la première partie de ce travail nous a conduits à analyser la place importante tenue par les transferts dans le décollage puis la poursuite du développement de ce DOM. Les flux de dépenses publiques au sens large ont ainsi non seulement contribué à stimuler la demande locale mais ont également permis de renforcer le potentiel productif de l'île en soutenant notamment une importante accumulation factorielle matérielle et immatérielle. Dans ce sens, notre analyse rejoint les conclusions de Durbarry, Gemmel et Greenaway (1998). Si ces flux financiers ont été une source de bien-être et de croissance, ils ont également fait émerger de nombreuses distorsions en renforçant la dépendance de l'économie et en stimulant les comportements de chasseur de rente. Néanmoins, face à ces multiples freins pouvant remettre en cause les avantages acquis au cours du dernier demi-siècle, la dernière partie de cette analyse nous a montré que la dépendance par les transferts pouvait rentrer dans le cadre d'un modèle de développement viable mais exposé à des risques importants.

Une telle étude soulève de nouveau le problème de l'efficacité des politiques régionales de développement. Dans cette perspective, il est important de ne pas omettre qu'une région, même lorsqu'elle est outre-mer, ne peut être analysée avec le même regard que celui porté sur une économie indépendante. Le non-respect de cette règle conduirait en effet à biaiser l'observation portée sur les conséquences des transferts. Cependant, justifier la présence de certains déséquilibres par la dimension régionale ne suffit pas à effacer un certain nombre d'inquiétudes.

Si la démographie explique en grande partie cette position, il demeure nécessaire de réfléchir à des solutions compensant le ou les facteurs freinant le développement.

Dans une logique de dépendance vis-à-vis des transferts, justifiée par le statut de région infranationale, une première voie consiste à optimiser l'utilisation de ces ressources afin que les effets d'accumulation et de demande dominent les distorsions dont souffre l'économie. Il convient ainsi de privilégier les facteurs cumulables ou au fort potentiel en termes de productivité (infrastructures publiques et capital humain). Une attention particulière doit aussi être apportée à l'efficacité du facteur. C'est ce que souligne Cohen (1995) qui montre dans son étude empirique sur la croissance que la simple accumulation quantitative de facteurs (comme le capital humain) ne suffit pas à assurer le développement lorsqu'ils sont dépourvus d'efficacité.

Mais rendre l'appareil productif des économies ultramarines plus efficient ne peut suffire si l'on omet de l'orienter vers l'extérieur. En effet, face aux potentiels modestes du marché intérieur insulaire, l'avenir de l'économie réunionnaise semble devoir se jouer sur les marchés étrangers. Cela nécessite bien sûr de disposer localement des facteurs permettant la conquête de tels marchés mais également de repenser l'ouverture de l'économie. Dans un contexte international où de nombreuses économies souffrent de la rareté des capitaux, la présence des transferts semble être un atout important pourvu que leur utilisation soit répartie de façon optimale.

Au total, si les succès qui ont jalonné la transformation des DOM sont incontestables, il n'en demeure pas moins que rien n'est définitivement acquis et que le processus de développement des économies ultramarines reste fragilisé par plusieurs incertitudes. Celles-ci imposent de penser la

nouvelle stratégie de développement de l'économie domienne en ne fondant plus uniquement ses origines sur l'arrivée massive de transferts financiers publics. Dans un contexte de rationalisation budgétaire, il est en effet important de renforcer l'essor de l'économie marchande en ne la cantonnant pas uniquement dans la stratégie d'import-substitution mais en stimulant davantage sa capacité d'ouverture. Etant entendu que cette orientation vers l'extérieur permettrait, soit de renforcer la réponse de l'économie réunionnaise face aux menaces concurrentielles externes, soit de conquérir des parts de marchés dans le reste du monde. Dans cette perspective, une ouverture réfléchie, fondée sur des choix de spécialisation adaptés au contexte du DOM avec un effort significatif en matière d'innovations et de recherche et développement ne pourrait que soutenir la quête du DOM dans sa recherche d'un accroissement de la création d'emplois.

Enfin, il convient aussi de souligner que les transferts peuvent être une source de croissance et de développement en assurant une stabilité sociale basée sur un processus de redistribution. Néanmoins, si acheter la paix sociale peut être utile sur le court moyen terme, construire cette paix sur une utilisation optimisée des transferts se révèle être plus judicieux pour garantir aux économies ultramarine un développement soutenable sur le long terme. La réflexion doit alors être renforcée sur le niveau optimal des transferts, sur la réduction des comportements de recherche de rente ou de prédation, sur le ciblage des secteurs bénéficiaires, sur le bon degré de flexibilité de certains marchés (Chatterjee et Turnovsky, 2005) et sur les effets sur la dynamique de croissance des économies promue par un effort conséquent en termes de recherche et développement et d'innovation.

Bibliographie

Acemoglu, D. (1995), "Reward Structures and the Allocation of Talent", *European Economic Review*, 39, pp. 17-33.

Acemoglu, D. et T. Verdier (1998), "Property Rights, Corruption and the Allocation of Talent: A General Equilibrium Approach", *The Economic Journal*, 108, pp. 1381-1403.

Alogoskoufis, G. (1995), "The Two Faces of Janus: Institutions, Policy Regimes and Macro-Economic Performance in Greece", *Economic Policy*, April, 20, pp. 147-192.

Appelbaum, E. et E. Katz (1987), "Seeking Rents by Setting Rents: the Political Economy of Rent-Seeking", *Economic Journal*, vol. 97, pp. 685-699.

Baland, J. et P. François (2000), "Rent-Seeking and Resource Boom", *Journal of Development Economics*, 61, pp. 527-542.

Barelli, P. et S.-D. Pessoa (2002), "A Model of Capital Accumulation and Rent-Seeking", *CARESS Working Paper* No. 02-06, June.

Baumol, W.-J. (1990), "Entrepreneurship: Productive, Unproductive, and Destructive", *Journal of Political Economy*, 98, pp. 893-921.

Ben-David, D. et A.-K.-M. Atiqur-Rahman (1996), "Technological Convergence and International Trade", *Discussion Paper*, 1359, CEPR, London, March.

Bernard, A.-B. et C.-I. Jones (1996), "Technology and Convergence", *The Economic Journal*, July, 106, pp. 1037-1044.

Berthélemy, J.-C. et S. Dessus (2000), "Why Doesn't Human Capital Accumulation Always Contribute to Growth?", *mimeo*, OECD, Paris.

Berthélemy, J.-C., S. Dessus et A. Varoudakis (1996), "Human Capital and Growth: the Role of the Trade Regime", *mimeo*, OECD, Paris, février.

Bertram, G. (1986), "Sustainable Development in Pacific Micro-Economies", *World Development*, 14 (7), pp. 809-822.

Bhagwati, J. (1982), "Directly-Unproductive, Profit-Seeking Activities", *Journal of Political Economy*, 90, pp. 908-1002.

Bhagwati, J. (1958), "Immiserizing Growth: A Geometric Note", *Review of Economic Studies*, 25, pp. 201-205.

- Boltho, A., W. Carlin et P. Scaramozzino (1996), "Will East Germany become a new mezzogiorno?", *Discussion Paper*, 1256, CEPR, London, February.
- Brandt, U.-S. et G.-T. Svendsen (2003), "Bureaucratic Rent-Seeking in the European Union", University of Southern Denmark, *IME Working Paper*, 46/03.
- Buchanan, J.-M., R.-D. Tollison et G. Tullock (eds) (1980), "Toward a Theory of the Rent-Seeking Society", *Texas A&M University Press*.
- Burnside, C. et D. Dollar (2000), "Aid Policies and Growth", *American Economic Review*, 90, 4, pp. 847-868.
- Chatterjee, S. et S. Turnovsky (2005), "Foreign Aid and Economic Growth: the Role of Flexible Labor Supply", *Working Papers UWEC-2004-07-FC*, University of Washington, Department of Economics, Washington D.C.
- Cohen, D. (1995), "Tests of the convergence hypothesis: some further results", *Working Paper* 9509, Cepremap, Paris, février.
- Croissant, Y. et P. Jean-Pierre (2002), « Les politiques de transferts sont-elles favorables à la croissance des économies ? », *Recherches économiques de Louvain*, 68, 3, pp. 335-358.
- Dabla-Norris, E. et P. Wade (2001), "Rent-Seeking and Endogenous Income Inequality", IMF Institute, *IMF Working Paper*, WP/01/15, Washington D.C.
- Durbarray, R., N. Gemmel et D. Greenaway (1998), "New Evidence on the Impact of Foreign Aid on Economic Growth", *Credit Research Paper*, University of Nottingham, Nottingham, UK.
- Eaton, J. (1989), "Monopoly Wealth and International Debt", *International Economic Review*, 30, February, pp. 33-48.
- Grossman, G. et E. Helpman (1991), "Innovation and Growth in the Global Economy", Cambridge, Ma: *M.I.T Press*.
- Guylfason, T., T. Herbertson et G. Zoega (1999), "A Mixed Blessing: Natural Resources and Economic Growth", *Macroeconomic Dynamics*, 3, pp. 204-225.
- Hall, R.-E. et C. Jones (1999), "Why Do Some Countries Produce So Much More Output per Worker than Others?", *Quarterly Journal of Economics*, 114, 1, pp. 83-116.
- Jalali-Naini, A. et M. Karimi (2003), "Government Spending, Budgetary Rent-Seeking, and Economic Growth", IRPD, *Working Paper*, Tehran, Iran.
- Jean-Pierre, P. (1999), « La dynamique de croissance et de convergence des régions européennes en développement », *thèse de doctorat*, université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris.
- Jean-Pierre, P. (1996), « La croissance de l'île de la Réunion : une analyse empirique de son processus de convergence vers sa métropole », *mimeo-MAD*, université de Paris I Panthéon-Sorbonne, Paris, octobre.

- Jean-Pierre, P. et J.-Y. Rochoux (1999), *Départementalisation, transferts et comportement des agents, en 1946 : la Réunion, département*, Ed. L'Harmattan, Paris, pp. 593-610.
- Keynes, J.-M. (1929), "The German Transfer Problem", *Economic Journal*, 39, pp. 1-7.
- Krueger, A.-O. (1974), "The Political Economy of the Rent-Seeking Society", *American Economic Review*, 64, pp. 291-303.
- Krugman, P. (1987), "The Narrow Moving Band, The Dutch Disease and the Competitive Consequences of Mrs Thatcher: Notes on Trade in the Presence of Dynamic Scale Economies", *Journal of Development Economics*, 27, pp. 41-55.
- Lane, P.-R. et A. Tornell (1999), "Voracity and Growth", *American Economic Review*, 89, pp. 22-46.
- Lane, P.-R. et A. Tornell (1996), "Power, Growth and the Voracity Effect", *Journal of Economic Growth*, 1, pp. 213-241.
- Lucas, R.-E. (1988), "On the Mechanics of Economic Development", *Journal of Monetary Economics*, 22 (1), pp. 3-82.
- Martin, P. (1997), "Can Regional Policies Affect Growth and Geography in Europe", *mimeo*, Graduate Institute of International Studies.
- Murphy, K., A. Schleifer et R. Vishny (1993), "Why Is Rent-Seeking So Costly to Growth?", *American Economic Review*, 83, pp. 409-414.
- Murphy, K., A. Schleifer et R. Vishny (1991), "The Allocation of Talent: Implication for Growth", *Quarterly Journal of Economics*, 106, pp. 503-550.
- Nili, F. et G. Talmain (2001), "Rent-Seeking, Occupational Choice and Oil Boom", The University of York, *Discussion Paper in Economics*.
- Ohlin, B. (1929), "The German Transfer Problem: a discussion", *Economic Journal*, 39, pp. 172-182.
- Poirine, B. (1995), « Toujours plus ou toujours mieux : refus du développement, émigration et rationalité », *Revue d'économie du développement*, (2) pp. 29-56.
- Poirine, B. (1993b), « Le développement par la rente dans les petites économies insulaires », *Revue économique*, 44, 6, pp. 1169-1199.
- Poirine, B. (1993a), « Rente géostratégique et avantage comparatif des petites économies insulaires », *Revue française d'économie*, vol. VIII, 4.
- Rochoux, J.-Y. (1997) "L'économie alternative à la Réunion ? La solution incontournable !" *Etude*, 26p. ESS/610.28 Roc (R).
- Romer, P.-M. (1993), "Idea gaps and object gaps in economic development", *Journal of Monetary Economics*, 32, pp. 543-573.

Root, H.-L. (1994), "The Foundation of Privilege: Political Foundations of Markets in Old Regime in France and England", Berkeley: *University of California Press*.

Sachs, J.-D. and A.-M. Warner (1999), "The Big Push, Natural Resource Booms and Growth", *Journal of Development Economics*, 59, pp. 43-76.

Stigler, G. (1971), "The Theory of Economic Regulation", *Bell Journal of Economics and Management Science*.

Torvik, R. (2002), "Natural Resource, Rent-Seeking and Welfare", *Journal of Development Economics*, 67, 3, pp. 455-470.

Turnovsky, S.J. (1995), *Methods of Macroeconomic Dynamics*, Cambridge (Massachusetts), MIT Press.

van Wijnbergen, S. (1984), "The 'Dutch disease': A disease after all?", *Economic Journal* 94, March, pp. 41-55.

Wade, R. (1984), "Market for Public Office: Why the Indian State is Not Better at Development", Institute of Development Studies, *Discussion Paper*, 194, pp. 1-60.

Yano, M. et J.-B. Nugent (1999), "Aid, Non Traded Goods and the Transfer Paradox in Small Countries", *American Economic Review*, 89, 3, pp. 431-449.

Série Documents de travail

- N° 1 *A Poverty Forecasting Tool: A Case-Study of Senegal*
Thierry Latreille, AFD - Janvier 2005.
- N° 2 Les OMD et l'aide de cinquième génération
Jean-David Naudet, AFD - Mai 2005.
- N° 3 Biens publics mondiaux et développement : De nouveaux arbitrages pour l'aide ?
Sarah Marniesse, AFD - Septembre 2005.
- N° 4 Agir en faveur des acteurs et des sociétés fragiles. Pour une vision renouvelée des enjeux de l'aide au développement dans la prévention et la gestion des crises
Beyond the Fragile State: Taking Action to Assist Fragile Actors and Societies
Jean-Marc Châtaigner et François Gaulme, AFD - Septembre 2005.
- N° 5 La filière riz au Mali : compétitivité et perspectives de marché
Pierre Baris, Jean Zaslavsky, Serge Perrin - Septembre 2005.
- N° 6 Turquie : Risque systémique bancaire et vulnérabilités macro-financières
François-Xavier Bellocq et Vincent Caupin, AFD - Octobre 2005.
- N° 7 La Tunisie et le marché euro-méditerranéen du tourisme
Jean-Raphaël Chaponnière, CEPN et AFD et Marc Lautier, CARE, Université de Rouen - Septembre 2005.
- N° 8 Le développement, une question de chance ? A propos du rapport sur le développement dans le monde 2006 « Equité et Développement »
Development, a Question of Opportunity? A Critique of the 2006 World Development Report: Equity and Development
Jean-Pierre Cling, Denis Cogneau, Jacques Loup, Jean-David Naudet, Mireille Razafindrakoto, François Roubaud, DIAL - Septembre 2005.
- N° 9 *Aid Selectivity According to Augmented Criteria*
Jacky Amprou, AFD, Patrick Guillaumont, Sylviane Guillaumont Jeanneney, CERDI - Novembre 2005.
- N° 10 Le Cambodge rural face à la pauvreté : contribution à la réflexion sur les dynamiques agraires et le changement social
Julien Calas, AFD Phnom-Penh - Janvier 2006.
- N° 11 Vietnam : les vulnérabilités macro-financières associées au processus d'émergence.
Vietnam: Macro-Financial Vulnerabilities Associated with the Emergence Process
François-Xavier Bellocq et Jean-Raphaël Chaponnière, AFD - Janvier 2006.
- N° 12 Chine : la croissance et ses déséquilibres
François-Xavier Bellocq et Jean-Raphaël Chaponnière, AFD - Janvier 2006.
- N° 13 Legs colonial et gouvernance contemporaine (Note de synthèse)
Jean-François Bayart, Romain Bertrand, Thornike Gordadze, Béatrice Hibou et Françoise Mengin, FASOPO (Fonds d'analyse des sociétés politiques) - Mars 2006.

- N° 14 Apprendre pour vivre et travailler : contribution du GEFOP au Rapport sur le développement dans le monde 2007 de la Banque mondiale
Learning for Life and Work : GEFOP Contribution to the World Development Report 2007
Réseau GEFOP (Synthèse rédigée par R. Walther) - Mars 2006.
- N° 15 La formation professionnelle en secteur informel (Note de problématique)
Vocational Training in the Informal Sector - Issue Paper
Richard Walther, consultant ITG - Mars 2006.
- N° 16 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Maroc
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Morocco Field Survey
Richard Walther, consultant ITG - Juin 2006.
- N° 17 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Cameroun
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Cameroon Field Survey
Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder, AFD - Juillet 2006.
- N° 18 Rapport sur le risque-pays du Maroc
Jérôme Sgard, Cepii et Université de Paris-Dauphine - Juin 2006.
- N° 19 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Bénin
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Benin Field Survey
Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder - Juillet 2006.
- N° 20 Institutions, développement et pauvreté
Institutions, Development and Poverty
Alice Sindzingre, CNRS, EconomiX, Université Paris X-Nanterre ; School of Oriental and African Studies (SOAS), Université de Londres - Juillet 2006.
- N° 21 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain au Sénégal
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Senegal Field Survey
Richard Walther, consultant ITG, avec le concours d'Ewa Filipiak et de Christine Uhder - Juillet 2006.
- N° 22 Les fondations philanthropiques américaines, acteurs émergents de la mondialisation et piliers du dialogue transatlantique.
American Philanthropic Foundations: Emerging Actors of Globalization and Pillars of the Transatlantic Dialog
Benoît Chervelier, German Marshall Fund of the United States, et Joseph Zimet, AFD - Juillet 2006.
- N° 23 L'AFD et ses partenaires : La dimension culturelle
Philippe d'Iribarne, CEREB - CNRS - Août 2006.
- N° 24 Secteur de l'eau au Sénégal - Un partenariat équilibré entre acteurs publics et privés pour servir les plus démunis ?
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Cédric Ghesquières, consultant junior, AFD - Août 2006.
- N° 25 Décentralisation et politique de l'eau gratuite en Afrique du Sud: Quelle place pour le secteur privé ?
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Senegal Field Survey
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Cédric Ghesquières, consultant junior, AFD - Août 2006.
- N° 26 L'intégration des programmes d'aide alimentaire aux politiques de développement du Niger : le cas de la crise alimentaire 2004-2005.
The Integration of Food Aid Programmes in Niger's Development Policies: the 2004-2005 Food Crisis
Dorothee Chen et Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD, en partenariat avec DIAL - Septembre 2006.
- N° 27 Proposition d'organisation des outils de gestion du risque de marché au bénéfice des filières cotonnières africaines
Jean Cordier, Agrocampus Rennes - Septembre 2006.

- N° 28 Les privatisations en zone franc – synthèse des travaux du groupe de travail MINEFI/AFD
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD - Septembre 2006.
- N° 29 *Out of the financing trap? Financing post-conflict countries and LICUSs*
Marc Raffinot, Université-Dauphine, et Christine Rosellini, DIAL, Paris - Octobre 2006.
- N° 30 La formation professionnelle en secteur informel - Rapport sur l'enquête terrain en Afrique du Sud
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the South Africa Field Survey
Richard Walther, ITG Consultant, Ewa Filipiak, département de la Recherche, AFD, et Christine Uher, AFD - Octobre 2006.
- N° 31 *The Brain Drain: What Do We Know?*
Frédéric Docquier, FNRS and IRES, Université Catholique de Louvain and World Bank - Khalid Sekkat, DULBEA, Université Libre de Bruxelles - Octobre 2006.
- N° 32 Les délocalisations françaises vers la Turquie
Julien Gourdon, CERDI, Université d'Auvergne - Décembre 2006.
- N° 33 Capital naturel et développement durable en Afrique
Natural Capital and Sustainable Development in Africa
Pierre-Noël Giraud, CERNA, Centre de recherche en économie industrielle, Ecole nationale supérieure des Mines de Paris, Denis Loyer, AFD - Décembre 2006.
- N° 34 La formation professionnelle en secteur informel Rapport sur l'enquête terrain en Ethiopie
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Ethiopia Field Survey
Richard Walther, Consultant ITG - Novembre 2006.
- N° 35 La formation professionnelle en secteur informel Rapport sur l'enquête terrain en Angola
Vocational Training in the Informal Sector - Report on the Angola Field Survey
Richard Walther, Consultant ITG - Novembre 2006.
- N° 36 Les accords de partenariat économique : des accompagnements nécessaires
Economic Partnerships Agreements: Accompanying Measures Are Needed
Anna Lipchitz, département de la Recherche, AFD - Janvier 2007.
- N° 37 Energie du Mali, ou les paradoxes d'un « échec retentissant »
Béatrice Hibou, CNRS - CERI, Olivier Vallée, Consultant, AFD - Janvier 2007.
- N° 38 *Public Private Partnerships in Water and Electricity in Africa*
Emmanuelle Auriol, ARQADE and IDEI Toulouse Sciences Economiques, Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD - Janvier 2007.
- N° 39 *Economic Partnership Agreements and Regional Trade Flow Dynamics: The ECOWAS Case*
Benoît Faivre Dupaigne, Vanessa Alby-Flores, Borgui Yerima, Ann Vourc'h, Anna Lipchitz, Philippe Chedanne - Mars 2007.
- N° 40 La Régie des eaux de Phnom Penh : un modèle de gestion publique efficace
Aymeric Blanc et Alain Riès, département de la Recherche, AFD - Mai 2007.
- N° 41 Répartition des gains dans les partenariats public-privé : effets comparés des modalités d'assiette d'une redevance de concession
Olivier Ratheaux, AFD - Juin 2007.
- N° 42 *Potential Financial Frameworks for a Sustainable UNEO*
Helle Husum, COWI, Erik Brander, COWI, Suzanne A.K. Steensen, COWI, et Emmanuelle Lachaussée, AFD - Juin 2007.

- N° 43 La concession des aéroports de Madagascar : une privatisation en trompe-l'œil ?
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Olivier Gouirand, AFD - Août 2007.
- N° 44 La concession du chemin de fer du Cameroun : les paradoxes d'une réussite impopulaire
Aymeric Blanc, département de la Recherche, AFD, et Olivier Gouirand, AFD - Août 2007.
- N° 45 Analyse rétrospective de la crise alimentaire au Niger en 2005.
Jean-Pierre Olivier de Sardan, LASDEL, avec la participation de M. Ali Bako, E. Guillermet, O. Hamani, Y. Issa, M. Koné et M. Moha - Septembre 2007.
- N° 46 Une nouvelle base de données institutionnelles : « Profils Institutionnels 2006 »
A new institutional database: « Institutional Profiles 2006 »
Nicolas Meisel, département de la Recherche, AFD et Jacques Ould Aoudia, DGTPE - Septembre 2007.
- N° 47 *Governance of Renewable Natural Resources: Concepts, Methods and Tools*
Sheila Wertz-Kanounnikoff, Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) et Dominique Rojat, AFD - Septembre 2007.
- N° 48 La crise de la filière coton : conséquences économiques et financières au Burkina Faso
François Xavier Bellocq et Arthur Silve, Département de la Recherche, AFD - Septembre 2007.
- N° 49 *Youth and labour market in Africa (DIAL)*
Jean-Pierre Cling, Flore Gubert, Christophe J. Nordman, Anne-Sophie, DIAL - Octobre 2007.
- N° 50 *Culture and development: The continuing tension between modern standards and local contexts*
Hèla Yousfi, Researcher at "Gestion et société", CNRS, Paris, France – Novembre 2007.
Visiting Fellow at IDS (Institute of Development Studies) at the University of Sussex, Brighton, UK.
En anglais uniquement.